



Objet : Restrictions d'utilisation AD Bergerac Roumanière LFBE cause travaux de réfection de l'aire de trafic commercial, des taxiways A et B et création d'un poste de stationnement D4

Validité : Du 2 février au 24 mai 2017

Préambule :

Les travaux de réfection et de création concernent le parking commercial et les taxiways comme décrit dans les schémas ci-après.

Ils nécessitent :

- La présence d'engins de chantier et de personnel dans les différentes zones décrites ;
- La fermeture partielle des taxiways A et B en fonction des phases ;
- L'utilisation restreinte des postes D1 et D4 en fonction des phases ;
- La fermeture de certains postes en fonction des phases

Dates d'activité :

Du 2 février 2017 au 24 mai 2017

Description :

5 phases de travaux listés ci-dessous :

- Phase 1 : création du poste D4, voir ANNEXE 1
- Phase 2 : réfection des postes D2 et D3 et renforcement d'une partie du taxiway B, voir ANNEXE 2
- Phase 3 : renforcement d'une partie du taxiway A et poste D1, voir ANNEXE 3
- Phase 4 : travaux d'une partie du taxiway A, voir ANNEXE 4
- Phase 5 : configuration finale, voir ANNEXE 5, cette information sera reprise dans l'AIP France (carte « AD 2 LFBE APDC 01 ») au cycle 06/17 en vigueur le 25 mai 2017.

Chacune de ces phases sera activée par NOTAM en précisant les dates et horaires de début et de fin de phase (toutes les dates données dans ce SUP AIP sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM).

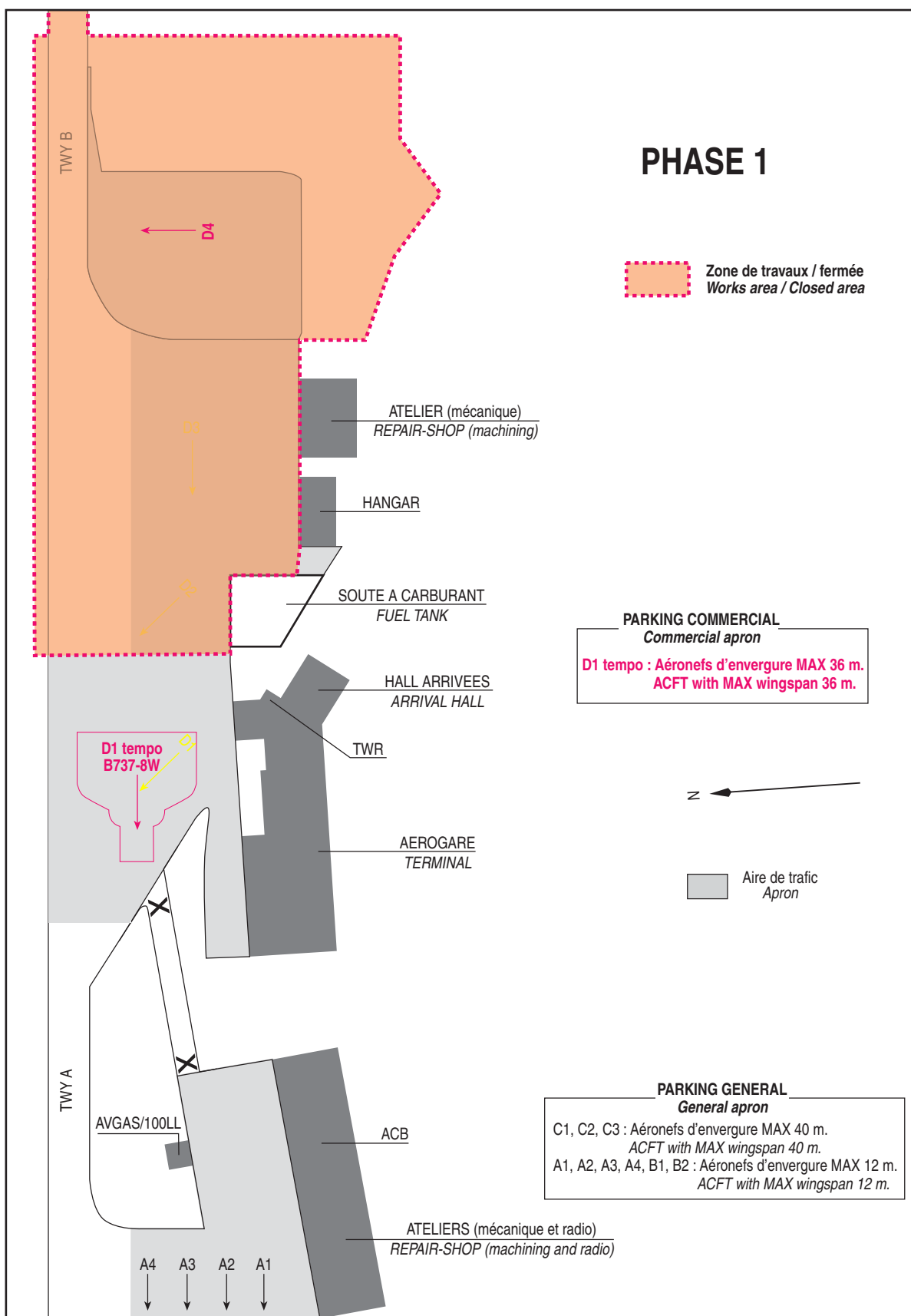
Restriction :

- Des attentes et des régulations pourront être imposées par le contrôle aérien ;
- Suivre les instructions données par le contrôle aérien pour le roulage au sol ;
- Des restrictions pour les entraînements IFR et les tours de piste pourront être mises en oeuvre ;
- Le balisage lumineux des taxiways A et B sera arrêté en fonction de l'évolution des travaux.

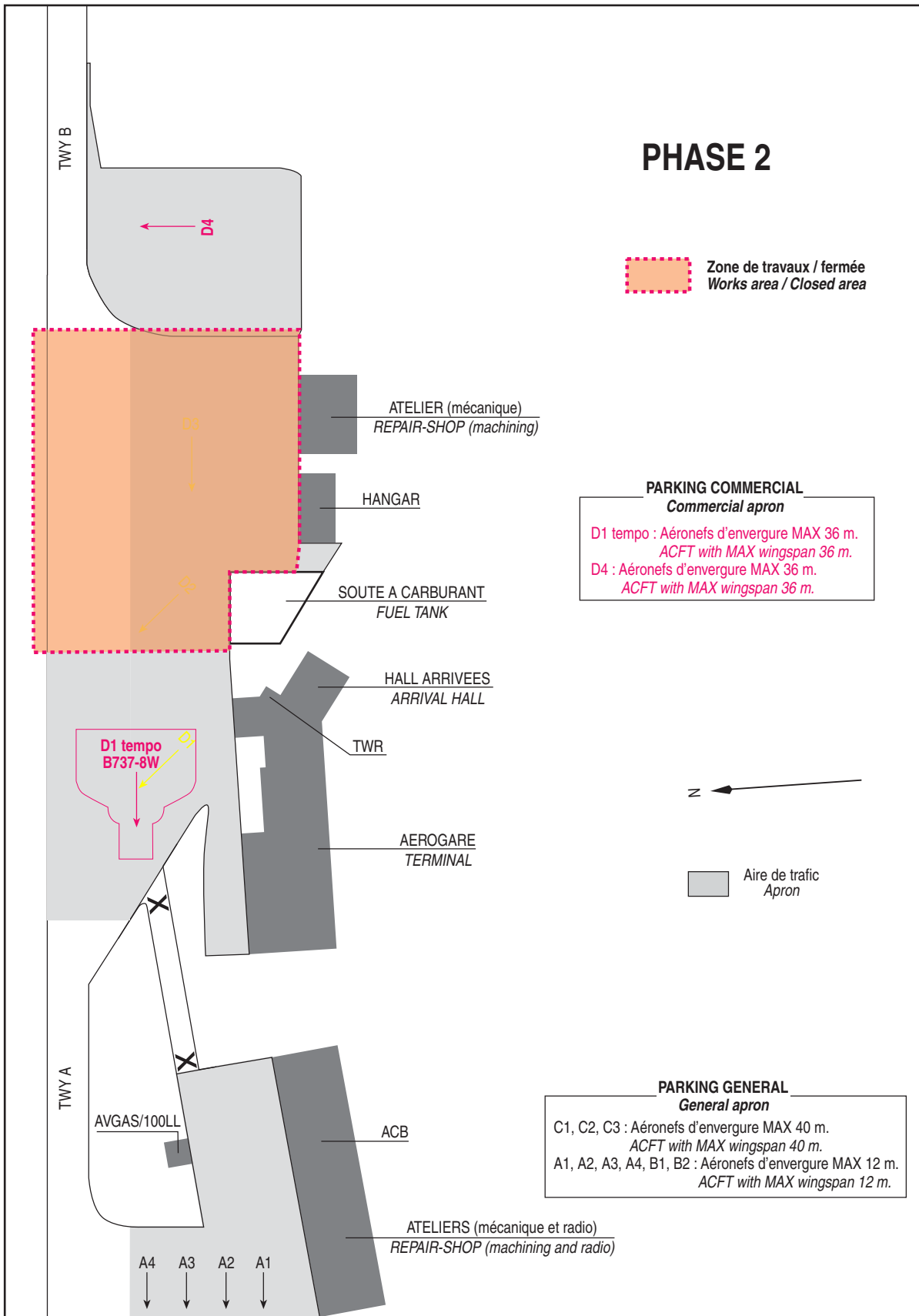
Régulation :

Mise en place d'une cadence de 10 minutes à l'arrivée pour les vols IFR.

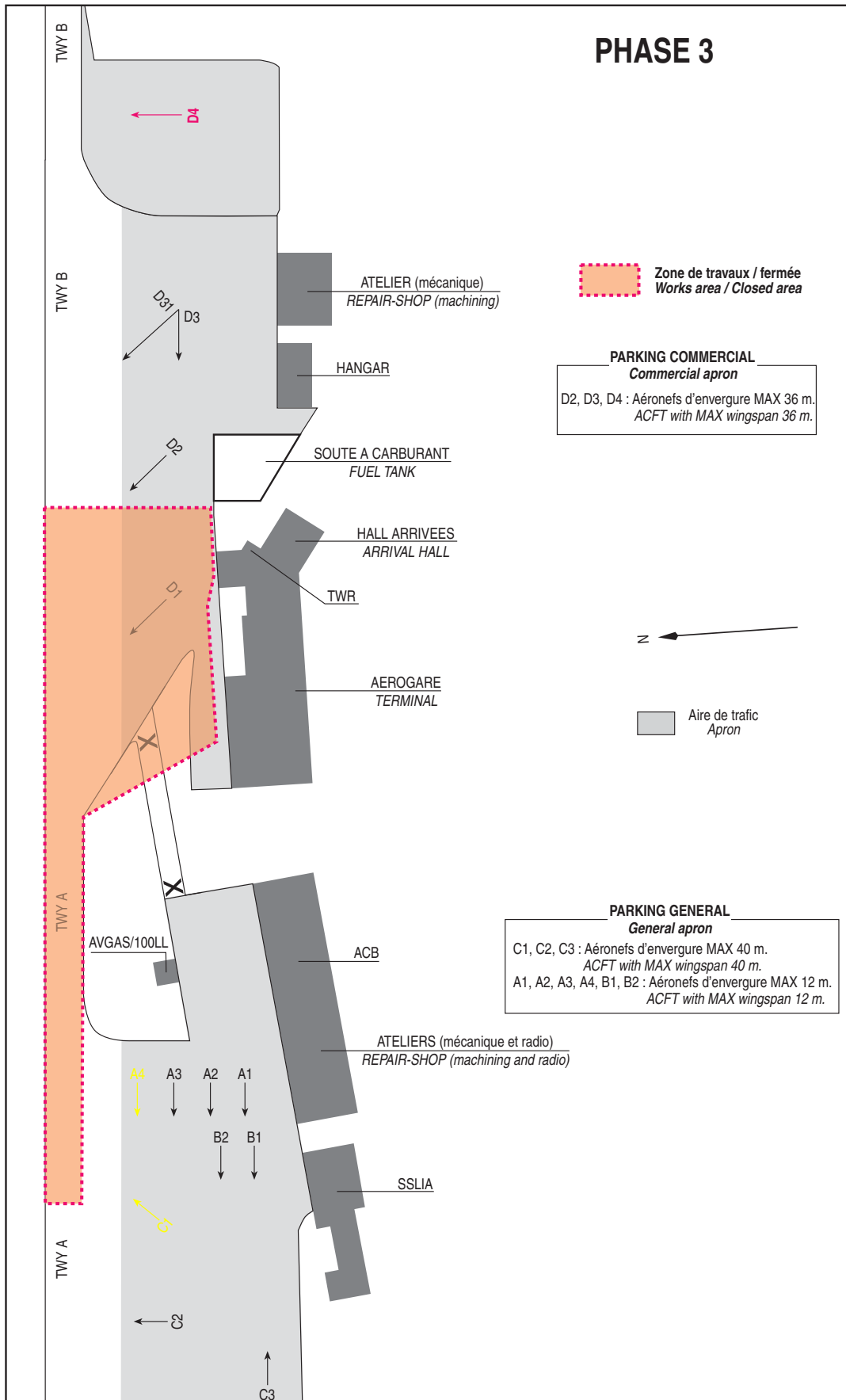
PAGE INTENTIONNELLEMENT BLANCHE



- Création du poste D4 / Creation of Stand D4
 - Érection d'une grue d'une hauteur de 15 mètres pour mise en place d'un mât d'éclairage poste D4 (NOTAM) / Erection of a 15-metre crane to install a lamp post for Stand D4 (NOTAM)
 - Renforcement du taxiway B le long du parking commercial / Strengthening of TWY B along commercial apron.
 - Rabotage de la couche de roulement des postes D2 et D3 / Planing of the surface course of Stands D2 and D3
 - Restriction au roulage : Taxiway B fermé / Taxiing restriction : TWY B closed
- Accès au Parking Général et Parking Commercial poste D1 tempo par TWY A / Access to General and Commercial Apron (Stand D1 tempo) via TWY A.

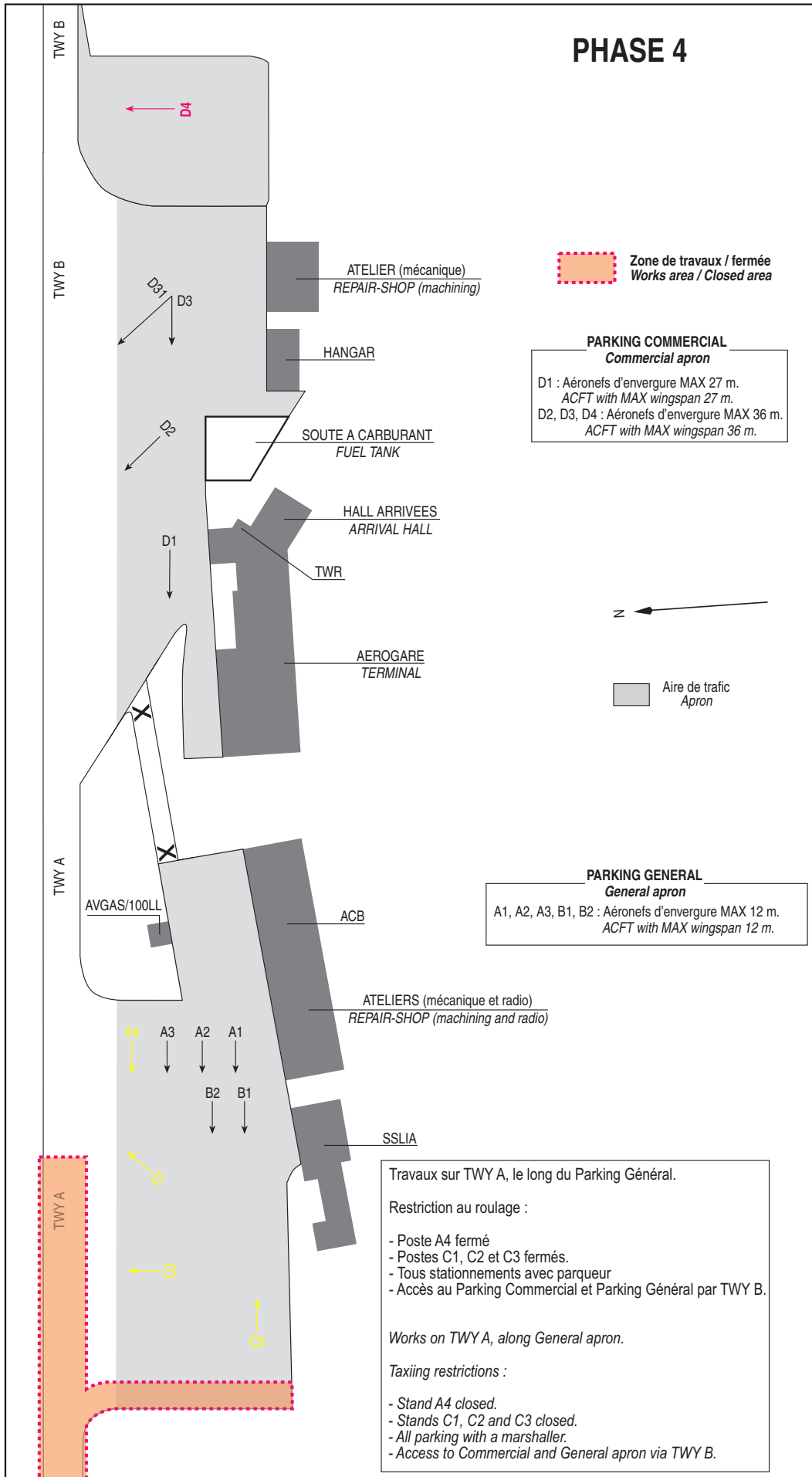


- Renforcement taxiway B / Strengthening of TWY B
- Réfection des postes D2 et D3 / Rehabilitation of Stands D2 and D3
- Restriction au roulage : Accès poste D1 et au parking général par taxiway A / Taxiing restriction : access to Stand D1 and General apron via TWY A
Accès au parking commercial poste D4 par taxiway B / Access to commercial stand D4 via TWY B.



- Travaux sur le poste D1 et taxiway B et partie Est du TWY A / Works on Stand D1 and TWY B and the Eastern part of TWY A
- Restriction au roulage : Accès au parking général par TWY A / Taxiing restriction : Access to General Apron via TWY A
- Fermeture postes A4 et C1 / Closure of Stands A4 and C1
- Accès au parking commercial postes D2, D3 et D4 par TWY B / Access to commercial Stands D2, D3 and D4 via TWY B
- Piste non revêtue fermée / Unpaved RWY closed.

ANNEXE/APPENDIX 4 : PHASE 4 : du/from 08 MAY 2017 au/to 12 MAY 2017



AIRE DE STATIONNEMENT

BERGERAC ROUMANIERE

Parking areas

